

DCM N° 50 /2023

République Française

Département de LA SAVOIE

Arrondissement de
ST-JEAN-DE-MAURIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

**COMMUNE de
ST-ETIENNE-DE-CUINES – 73130**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq mai, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en Séance Publique, sous la Présidence de M. Dominique LAZZARO, MAIRE.

MEMBRES PRESENTS : MM. BIGNARDI Martine – CLAPPIER Yves - CLEMENT Pierre-Benoît –
COMBET-BLANC Françoise - CURCIO Véronique - DEJEAN Jocelyne – DEPLANTE Benjamin – GOYET Aurélie –
PACHOUD Bernard - ROCHETTE Pierre - ROL Nelly - TOGNET André -

MEMBRE ABSENT EXCUSÉ : Mme LEMAIRE-LEVY Florence

Mme COMBET-BLANC Françoise a été élue Secrétaire de Séance.

DATE CONVOCATION C.M. :
22/05/2023
DATE PUBLICATION SUR SITE INTERNET ET AFFICHAGE LISTE D.C.M. :
26/05/2023
DATE ENVOI DCM EN SOUS-PREFECTURE de ST-JEAN-DE-MAURIENNE :
05/07/2023
DATE PUBLICATION D.C.M. SUR SITE INTERNET :
05/07/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

* EN EXERCICE : 14
* PRESENTS : 13
* VOTANTS : 13

.....
OBJET : SUBVENTIONS O.M.C.S. ANNÉE 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, à l'unanimité,
Par 13 voix POUR

Suivant les propositions de l'OFFICE MUNICIPAL CULTUREL ET SPORTIF (O.M.C.S.),
- **VOTE** les subventions suivantes pour l'année 2023 pour les ASSOCIATIONS SPORTIVES
de la Commune soit :

ASSOCIATIONS SPORTIVES :

BOULISTES DE CUINES	350 €
ASG FOOT VETERANS	200 €
AS CUINES / LA CHAMBRE	2.200 €
MAURIENNE LUTTE	300 €
SKI SNOW MAURIENNE	250 €
BASKET CLUB CUINES	2.000 €
G.V. LE BUGEON	200 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Suivant les propositions de l'OFFICE MUNICIPAL CULTUREL ET SPORTIF (O.M.C.S.),

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré,
Par 10 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (MM. CLEMENT Pierre-Benoît – GOYET Aurélie et ROCHETTE Pierre)

-Motif des 3 abstentions : proposition de ne pas verser la subvention à l'association de LA CHORALE
« LE CHŒUR DE L'ARC ».

- VOTE les subventions suivantes pour l'année 2023 pour les ASSOCIATIONS NON SPORTIVES de la Commune .

ASSOCIATIONS NON SPORTIVES :

COMITE DES FETES	400 €
ACCA ST-HUBERT DU GLANDON (CHASSE)	100 €
ANCIENS COMBATTANTS	50 €
PARENTS D'ELEVES PRIMAIRE/MATERNELLE	800 €
LES MONTHYONNAIS	150 €
HERITAGE ET MEMOIRE POUR DEMAIN	200 €
LES PETITES MAINS DE CUINES	100 €

FAIT ET AINSI DELIBERE, les jours, mois et an ci-dessus

POUR COPIE CONFORME, 04 juillet 2023.

M. LAZZARO Dominique,

MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES

